

POINT D'ETAPE : accompagnement du GNI Grand-Ouest sur la problématique de l'insécurité à Nantes

Contexte:

Le GNI Grand-Ouest se positionne comme un relais majeur entre les professionnels de nos métiers HCR et nos institutionnels locaux. C'est pourquoi, nous sommes extrêmement vigilants et sensibles aux questions relatives au dynamisme et à l'attractivité de la métropole nantaise.

Aujourd'hui, force est de constater l'augmentation exponentielle de l'insécurité dans notre centreville. Il ne se passe pas une journée sans une nouvelle agression dramatique (vol, attaque à l'arme blanche, cambriolages). Cette augmentation des agressions nous préoccupe au plus haut point et nous n'avons pas manqué de faire remonter cette inquiétude auprès des services de la mairie et de la Préfecture à de nombreuses reprises.

Lasse de cette situation, le collectif S2N **(Sécurité Nocturne Nantes)**, initié par CHARLES, CYRIL et GUILLAUME, tous trois professionnels des métiers de la restauration, du bar et de la sécurité s'est créé en janvier 2020.

Véritable ras le bol des professionnels de la nuit, le but premier de de ce collectif était de recenser et de dénoncer, via les réseaux sociaux, les nombreuses agressions subies par le personnel HCR à Nantes et ce, principalement la nuit.

Face au nombre de retours, et à la vocation du collectif à rester **apolitique et non-violent**, nous avons souhaité lui apporter tout notre soutien pour trouver, en lien avec les autorités, des solutions co construites à cette recrudescence de violence dans le centre-ville de Nantes.

Position du GNI:

Ces problématiques d'insécurité impactent lourdement la fréquentation de nos établissements, du fait de la désaffection du centre-ville.

Elles renforcent également nos difficultés de recrutement, car la Qualité de Vie au Travail de nos salariés HCR en est rudement altérée. En effet, l'impact psychologique de ces agressions à répétitions est réel.

Au vu de ce constat, il nous semble primordial d'agir.



Le rôle du GNI Grand-Ouest :

Le GNI Grand-Ouest travaille depuis 2016 sur le sujet de la sécurité à Nantes. Depuis plusieurs années, de nombreux dossiers ont été portés par notre organisation, comme la demande d'ajout de caméras de vidéo-surveillance dans le centre-ville, ou encore le renforcement des transports en commun le soir, via le service Luciole.

Nous travaillons également en lien étroit avec le cabinet du Préfet, notamment sur les manifestations en centre-ville, afin de se positionner en relais auprès de nos adhérents et de les avertir du parcours et leur soumettre des préconisations.

Ce rôle de relais, passe également par le soutien d'initiatives de salariés et la mise à disposition de compétences, comme c'est le cas avec le collectif S2N.

Demandes du GNI Grand Ouest aux autorités :

Commerçants vigilants :

Les commerçants étant les mieux placés pour rendre compte de la localisation des problèmes, la création d'un dispositif Commerces vigilants, sur le principe des Voisins vigilants, une communauté de citoyens organisée dans un cadre défini et légal pour se protéger des cambriolages, a été évoquée.

Moyens supplémentaires :

Une demande de renforcement de la présence des agents de surveillance de la voie publique dans l'hyper centre a été effectuée, ainsi qu'une demande de mise en place au plus tôt d'un dispositif de caméras de vidéosurveillance. La simplification de la procédure de déclaration en préfecture pour les commerçants qui souhaitent mettre en place ce dispositif a également été abordée.

La mutualisation des agents de sécurité :

Suite aux sollicitations du collectif S2N, nous avons eu la confirmation de la faisabilité de ce dispositif, à condition de rester dans le cadre légal. Une expérimentation va être mise en place avec l'association Le Village qui a depuis des mois, avancé sur ce sujet sur le quartier Kervégan. Cela permettra rapidement de définir un dispositif efficace pour tous et de pouvoir le prendre pour exemple et l'appliquer aux différents quartiers en concertation avec les commerçants. D'un point de vu logistique, il serait intéressant que cette mutualisation passe par des associations, afin d'éviter l'effet multi employeurs.

Ce dispositif coûteux ne doit en aucun cas désengager l'Etat, et empêcher nos forces de l'ordre d'effectuer leur travail convenablement. Sa mise en place est là dans un but transitoire pour maintenir la clientèle du centre-ville, et garantir la sécurité de nos professionnels HCR.



> Le volet judiciaire :

Outre la mutualisation des agents de sécurité, solution provisoire pour rétablir la sécurité dans le centre-ville, il nous semble important de rappeler que le GNI Grand-Ouest demande l'égalité devant la loi de tous les mis en cause. Personne ne doit rester impuni, afin de permettre à Nantes de rester une ville où il fait bon vivre.

Les temps forts du collectif S2N :

- Un premier **rassemblement des professionnels de la nuit**, rejoint par de nombreux commerçants et riverains du centre-ville **le mercredi 29 janvier**.
- Une délégation d'une dizaine de personnes reçue par la Préfecture de Nantes le 03 février. Composée de salariés, commerçants, propriétaires d'établissements, riverains et membres du GNI Grand-Ouest, cette délégation a permis la mise en lumière des difficultés rencontrées par le plan d'action mené par la mairie, la Préfecture et les forces de police. Malgré + 200 % d'arrestations en 2019, le dispositif reste insuffisant pour inverser la tendance. Il devient donc nécessaire de trouver des solutions pérennes et efficaces dans les jours à venir.
- Une réunion à la Préfecture le 10 février dernier par cette même délégation. Le sujet abordé :
 la mutualisation d'agents de sécurité, afin de permettre une meilleure sécurisation des différents quartiers du centre-ville.